

## Programme

# Les professionnels de l'autonomie au travail : Par-delà les enjeux, quelles perspectives ?

### 9h - 9h15 : Les professionnels de l'autonomie au travail : Regards croisés

- > Virginie Magnant, directrice de la CNSA
- > Myriam Winance, présidente du Conseil scientifique de la CNSA

### 9h15 – 9h20 : Allocution d'Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles

### 9h20 - 10h20 : Les professionnels de l'autonomie : des conditions d'exercice sous tensions ?

Le secteur médico-social, longtemps placé sous le signe de l'assistance et inscrit dans une relation asymétrique et résiduelle au champ sanitaire, n'a été transcrit que tardivement dans la législation. Depuis la première loi relative aux institutions sociales et médico-sociales du 30 juin 1975, une série de lois et de textes réglementaires sont venus encadrer et renforcer

la professionnalisation des intervenants du secteur. Désormais, derrière la dénomination très large des « métiers de l'autonomie » une pluralité de métiers coexiste, allant de l'auxiliaire de vie à domicile au directeur d'établissement médico-social en passant par l'éducateur spécialisé et la diversité des professionnels médicaux et paramédicaux. Sans prétendre rendre-compte exhaustivement des professions du secteur, cette table ronde vise à dresser les portraits de ces professionnels en front et back office à l'œuvre et leurs conditions de travail dans un contexte d'évolution et d'adaptation de l'offre d'accompagnement et de soins. Face à une multiplication et une intensification des besoins sociaux des bénéficiaires et aux difficultés de recrutement que connaît le secteur, il s'agit d'interroger le « travail en actes » de ces professionnels et les tensions qui traversent leurs conditions d'exercice.

- > **Jingyue Xing-Bongioanni**, maitresse de conférences en sociologie à l'Université de Lille et chercheure affiliée au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
- > **Emmanuelle Puissant**, maitresse de conférences en économie au Centre de recherches en économie de Grenoble (CREG) de l'Université Grenoble Alpes
- > **François Sarfati**, professeur des universités et directeur-adjoint de la *Graduate School* Sociologie et Science politique à l'Université d'Évry Paris-Saclay, **Ruggero Iori**, maître de conférences en sociologie à Cergy Paris Université, et **Jules Simha**, maître de conférences en sociologie à l'Université Paris-Descartes

## **10h20 - 11h05 : École inclusive, emploi accompagné : quand l'ouverture sur le droit commun revisite les identités professionnelles ?**

La loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap a posé les jalons d'une société inclusive en affirmant la pleine citoyenneté des personnes concernées et en portant l'exigence de les (ré)inscrire dans la vie collective par une adaptation des différentes sphères d'activité sociale à leurs différences, aspirations et compétences. L'école inclusive et l'emploi accompagné sont deux terrains privilégiés de concrétisation de la promesse d'inclusion et d'observation des conditions de ce changement

de paradigme. L'inclusion dans le droit commun et dans le « milieu ordinaire » suppose une mise en capacité d'accueil des services de droit commun et plus largement des organisations privées ou publiques, qui sollicite tout particulièrement les professionnels. Alors que la société inclusive se doit d'être pensée au regard des groupes professionnels qui la rendent possible, comment l'inclusion est-elle perçue et vécue par les professionnels ? Entre dynamique d'ouverture du périmètre des professionnels en relation avec les personnes en situation de handicap et émergence de nouveaux métiers (AESH, conseiller en emploi accompagné, etc.), quelles sont les perspectives de recomposition des identités et des expertises professionnelles ?

- > **Yorick Pedersen**, directeur général du Collectif France pour la recherche et la promotion de l'emploi accompagné
- > **Marie Toullec**, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation à l'université de Nantes, membre du Conseil scientifique de la CNSA
- > **Point de vue** : **Pierre-Yves Baudot**, professeur de sociologie à l'Université Paris-Dauphine/PSL, membre du Conseil scientifique de la CNSA

## **11h05 - 11h10 : Carte blanche à Jean-René Lecerf, président du Conseil de la CNSA**

## **11h10 - 12h10 : En présence de l'âge et du handicap : les professionnels au défi de la coordination ?**

Depuis les années 2000, le secteur médico-social s'est engagé dans une dynamique de recomposition et de profonde évolution autour de la promesse d'une meilleure coordination des acteurs territoriaux et des interventions professionnelles, au service soit de l'accès aux droits soit de la cohérence des prises en charge. Cette dynamique s'est concrétisée par l'émergence d'une diversité de dispositifs territorialisés, parfois expérimentaux (sous forme de parcours, plateformes, communautés, etc.), notamment ceux visant le décroisement des secteurs social, médico-social et sanitaire pour assurer une meilleure complémentarité des actions (méthode MAIA, PAERPA, etc.). Ces évolutions sont confortées dans la

dernière période avec les dispositifs d'appui à la coordination des parcours complexes (DAC) créés par la loi du 14 juillet 2019, le déploiement des Communautés 360 à partir de 2020, et structurellement par le principe de création d'un service public territorial de l'autonomie. En présence des enjeux – multidimensionnels - de l'âge et du handicap, il est attendu de la coordination des professionnels qu'elle participe d'une amélioration de la qualité des services et des prestations, d'une personnalisation de l'accompagnement, tout en réduisant les disparités de prise en charge et les ruptures de parcours auxquelles les personnes concernées sont susceptibles d'être confrontées. Dès lors, comment l'impératif de coordination transforme-t-il les activités de travail ? La coordination professionnelle revisite-t-elle les conflictualités pour la maîtrise des savoirs et les divisions du travail social, médico-social, sanitaire, managérial, etc. ? Comment la coopération est-elle conçue et soutenue ? In fine, qui coopère, à quels coûts et pour quels bénéfices ?

- > **Sylvie Canat-Faure**, professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Paul Valéry de Montpellier
- > **Cécile Fournier**, maîtresse de recherche en santé publique et en sociologie à l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES)
- > **Alis Sopadzhian**, maitresse de conférences en sciences politiques à l'École des hautes études en santé publique (EHESP)
- > **Point de vue** : **Henri Bergeron**, directeur de recherche au Centre de sociologie des organisations (CSO)

**14h – 14h10: Reprise des 7es Rencontres de la CNSA et allocution de Fadila Khattabi, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et des Familles, chargée des Personnes handicapées**

## **14h10 – 15h : Maîtriser les risques professionnels : penser ensemble les conditions de travail et la qualité au travail**

Comment prendre soin des professionnels travaillant auprès des personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap ? Deuxième secteur, derrière l'intérim, à connaître le plus d'accidents du travail entraînant un arrêt<sup>1</sup>, il est caractérisé par une forte prévalence des troubles musculo-squelettiques, un isolement du fait des missions professionnelles, une faible culture de la prévention parmi les employeurs et au sein des organisations, etc. : les difficultés que connaît le secteur médico-social sont un constat récurrent et partagé. Au-delà de l'impact sur la santé et la sécurité des professionnels et de la qualité de vie au travail, cette sinistralité occasionne également une désorganisation du fonctionnement des structures, établissements ou services, et a des conséquences sur la qualité du service rendu aux personnes concernées. Dans ce contexte, des solutions innovantes visant à prévenir les risques professionnels émergent. Cette table ronde souhaite croiser les constats et proposer des leviers possibles de prévention spécifique à ce secteur.

- > **Point de vue** : **David Cause**, conseiller référendaire en service extraordinaire à la Cour des comptes
- > **Laurent Kerangueven**, ergonome à l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS)

## **15h – 15h05 : Allocution d'Agnès Firmin le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé auprès du ministre de la Santé et de la Prévention**

<sup>1</sup> Ceren Inan, « Quels sont les salariés les plus touchés par les accidents du travail en 2019 ? », Dares Analyses, n°53, Octobre 2022.

## 15h05 - 15h55 : Construire des parcours professionnels : Regards croisés sur la formation, la reconversion et la reconnaissance de l'expérience

La loi du 2 janvier 2002 a inscrit la question de la qualité et la maîtrise des risques au cœur des enjeux des établissements médico-sociaux, donnant lieu à la mise en place d'enquêtes de satisfaction auprès des personnes concernées, à un renforcement de leur rôle dans les structures, mais également au recours à l'évaluation des pratiques professionnelles.

Associé aux perspectives démographiques de vieillissement de la population, le bien-fondé d'anticiper les besoins et de mieux gérer sur la durée le recrutement, la formation et la professionnalisation des personnels du médico-social est largement partagé depuis les années 2000. L'offre de formations et d'accompagnement professionnels s'est étoffée pour répondre à ces nouvelles exigences. La création de qualifications professionnelles nouvelles et la reconnaissance de l'expérience professionnelle acquises en situation de travail (la validation des acquis de l'expérience - VAE) ou encore les dispositifs de reconversion professionnelle en sont également des réponses. La formation, la reconnaissance de l'expérience ou encore la reconversion sont de même abordées comme des leviers majeurs d'attractivité des métiers du secteur. Toutefois, des freins peuvent entraver ces évolutions. Sont notamment à considérer le manque de visibilité et de lisibilité des professions et des modalités d'accès à ces dernières. De même, la formation et les démarches d'évolution professionnelle représentent un coût non négligeable en termes de temps, de management, d'évolution des postes et de gestion des compétences, pour les professionnels concernés et pour les organisations, appelant à analyser finement les déterminants du recours ou du non-recours aux dispositifs de formation ou d'accompagnement professionnels.

- > **Anne-Marie Arborio**, maîtresse de conférences en sociologie au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) de l'Université d'Aix-Marseille
- > **Bertrand Hagenmüller**, réalisateur de documentaires et formateur
- > **Iris Loffeier**, sociologue, adjointe scientifique à la Haute École de santé de Vaud (Suisse)

## **15h55 – 16H05 : Grand témoin : Denis Piveteau, conseiller d'État, ancien directeur de la CNSA**

Le rapport de Denis Piveteau « Experts, acteurs, ensemble... pour une société qui change » (février 2022) a rencontré un très fort écho au sein dans la sphère des politiques de l'autonomie. Structuré par la conviction que le « pouvoir d'agir » des personnes accompagnées et la revalorisation des métiers de l'accompagnement convergent dans un même projet de société, il formulait un ensemble de propositions pour un soutien concret et méthodique à ce changement de paradigme. Agendas de transformation inclusive du cadre de vie collectif (dont la formalisation et la solvabilisation du recours à l'expertise d'usage ou « pair expertise), de renforcement des habiletés professionnelles, de transformation des organisations de travail, pour de nouvelles règles d'allocation des ressources... Où les professionnels se situent-ils dans ces transformations et quelles sont les perspectives ?

## **16h05 - 17h20 : Repenser l'organisation du travail au service de l'attractivité des métiers ?**

Si le déficit d'attractivité des métiers de l'âge et du handicap est une préoccupation de longue date, son caractère critique s'est accentué depuis la crise sanitaire liée à la Covid-19. Le secteur médico-social fait état d'importantes difficultés de recrutement et de fidélisation des professionnels, les employeurs faisant valoir des sujets de conditions de travail, de rémunération ou de déficit de valorisation sociale. Ce manque d'attractivité alimente d'autant plus des inquiétudes que le secteur devrait connaître plus de 150 000 départs à la retraite d'ici 2025 . Face à cette situation, on constate ces dernières années un réinvestissement des enjeux managériaux et organisationnels. Quelles pistes et quels modèles inspirants émergent au service de l'attractivité ? Loin de penser l'attractivité des métiers à l'aune d'un unique modèle organisationnel, cette table ronde s'attache à présenter une série d'innovations organisationnelles en considérant leurs apports, mais également leurs pré-requis, leurs limites et les freins éventuellement rencontrés.

- > **Hélène Amieva**, professeure de psycho-gérontologie et d'épidémiologie à l'Université de Bordeaux, membre du Conseil scientifique de la CNSA

- > **Clotilde Berghe**, responsable du pôle Valorisation des métiers & formation du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine et **Lucie Chevalier**, doctorante CIFRE
- > **Diane Desprat**, cheffe de projet innovations de terrain et évaluations à la CNSA et **Béatrice Niderkorn** chargée de mission Métiers de l'autonomie à la CNSA
- > **Francesca Petrella**, professeure en sciences économiques à l'Université d'Aix-Marseille et **Cathel Kornig**, docteure en sociologie associée au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) de l'Université d'Aix-Marseille.

### 17h20 - 17h30 : Clôture

- > **Marine Boisson-Cohen**, directrice de la Direction de la prospective et des études de la CNSA, **Diane Desprat**, cheffe de projet innovations de terrain et évaluations à la CNSA et **Pearl Morey**, cheffe de projet recherche à la CNSA

Chaque séquence donnera lieu à des échanges avec le public connecté.

Les débats sont animés par le journaliste **Régis de Closets**, avec la participation d'**Émilie Serralta**, facilitatrice graphique.

Inscrivez-vous et suivez les débats en direct sur <https://rencontres-recherche-innovation-cnsa.fr/>

66, avenue du Maine 75682 Paris cedex 14 ·

[www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr)

[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

[www.monparcourshandicap.gouv.fr](http://www.monparcourshandicap.gouv.fr)

